

« Transition vers un système énergétique sobre - Jean-Claude Merceron : « Ce texte est injuste ! Les plus démunis vont subir la double, voire la triple peine ! » »

13/02/2013

Transition vers un système énergétique sobre - Jean-Claude Merceron : « Ce texte est injuste ! Les plus démunis vont subir la double, voire la triple peine ! »

Jean-Claude Merceron, sénateur de la Vendée, est intervenu ce jour lors de l'examen de la proposition de loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes.

Pour le sénateur, ce texte rejeté trois fois, en commission et en séance, soumis à un calendrier rocambolesque « **apparaît comme un texte martyr pour notre assemblée. Il symbolise également l'absence de majorité au Sénat et le manque de stratégie sur les questions énergétiques.** »

Le débat national sur la transition énergétique, auquel participe Jean-Claude Merceron et qui doit durer encore plusieurs mois, tout comme la grande loi de programmation sur la transition énergétique promise à l'automne, auraient pu laisser croire à une volonté de mieux réfléchir au contenu de la transition énergétique. Le sénateur s'interroge : « **Entre une procédure accélérée, un report de la mise en place de la tarification progressive, le lancement d'un grand débat, la promesse d'une nouvelle loi et un texte qui n'en finit pas d'être rejeté par le Sénat, pourquoi persistez-vous ?** »

Jean-Claude Merceron regrette que les ménages modestes et les classes moyennes soient pénalisés. Consommant beaucoup d'énergie, dans des logements mal isolés, ils vont devoir payer un malus et n'auront pas la possibilité financière de faire isoler leur habitation : « **Ils vont subir une double, voire une triple peine !** »

Les sénateurs du groupe UDI-UC souhaitent « **que des mesures d'accompagnement soient mises en place pour aider les ménages à maîtriser leur consommation d'énergie et à améliorer l'isolation thermique des logements.** »

Le sénateur fustige un texte qu'il qualifie d'injuste : « **On ne peut plus laisser, sans rien faire, les plus vulnérables payer de plus en plus cher. Nous croyons à l'incitation plus qu'à la contrainte.** »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)